

Questions orales

de mon honorable collègue, nous essaierons d'y voir. Mais je n'aime pas du tout qu'on continue de jouer sur les mots, sur la question du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, sachant qu'au Nouveau-Brunswick, à Moncton et ailleurs, c'est une province bilingue, on est très fier de cela et nous reconnaissons nos obligations envers ceux qui se servent des services de navigation aérienne et nous allons essayer de fournir toutes les mesures nécessaires à la sécurité des utilisateurs.

• (1155)

M. Philippe Paré (Louis-Hébert): Monsieur le Président, comment explique-t-il que deux régions du Québec ne soient pas desservies adéquatement en français à partir de l'unité de contrôle de Québec qui, elle, pourrait offrir ce service en français?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, nous allons continuer d'essayer par tous les moyens de fournir des services adéquats qui assurent la sécurité des gens qui utilisent le système aérien au Québec et partout au Canada.

* * *

[Traduction]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Il y a quelques semaines, j'ai assisté à une séance d'information que donnait un groupe d'activistes sur le contrôle des armes à feu. Ils ont reconnu volontiers que des mesures de contrôle supplémentaires n'auraient pratiquement aucun effet sur les crimes violents, mais, pour justifier leur point de vue, ils ont souligné que 31 p. 100 des suicides étaient commis à l'aide d'armes à feu et pouvaient, selon eux, être en partie évités.

Étant donné que 27 p. 100 des suicides sont commis. . .

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Encore une fois, je déteste intervenir pendant la période des questions, mais je demanderais au député de bien vouloir poser sa question.

M. Morrison: Monsieur le Président, j'y arrivais. Je m'excuse.

Le ministre fera-t-il preuve d'un peu de responsabilité et nous protégera-t-il contre nous-mêmes en instituant un programme de contrôle des cordes, assorti de certifications d'acquisition de cordes et de l'enregistrement obligatoire de toutes les cordes de plus d'un mètre de longueur?

Le Président: La présidence est un peu déroutée. Je ne sais pas au juste s'il s'agit d'une question hypothétique, mais j'autoriserai le ministre à y répondre, s'il le désire.

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'en serais ravi. Je devrais d'abord faire observer que le député a fait la preuve que, si nous lui donnons une corde suffisamment longue, il se pendra avec.

M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Mercredi, le député de Prince George—Peace River a dit qu'il n'existait pas de données précises pour prouver que l'adoption d'autres mesures législatives sur le contrôle des armes à feu réduirait les crimes commis avec une arme à feu. À plusieurs occasions, le ministre a déclaré qu'il fallait examiner les causes premières du crime, au lieu de céder aux réactions instinctives.

Le ministre va-t-il s'engager à ne plus introduire d'autres mesures législatives sur le contrôle des armes à feu, tant qu'il n'aura pas été prouvé statistiquement que la loi actuelle ne fonctionne pas?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, l'approche que nous préconisons pour garantir la sécurité des Canadiens, aussi bien dans leur maison que dans la rue, sera complète et traitera des causes du crime, du renforcement de la justice pénale et de la prévention du crime.

Les faits montrent que, après l'adoption de la loi sur le contrôle des armes à feu, en 1976, l'utilisation d'armes à des fins criminelles a commencé à diminuer et qu'elle a effectivement diminué. Les statistiques le prouvent.

Nous allons élaborer, avec l'appui des membres du caucus, des propositions pour réglementer davantage les armes à feu et protéger encore plus la société. Cela fait partie du plan d'action du gouvernement pour lutter contre le crime et la violence au Canada.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Il circule des rumeurs inquiétantes au sujet de négociations en cours entre le gouvernement fédéral et les provinces en vue de la conclusion d'un accord commercial. Les mesures visant à supprimer les barrières interprovinciales au commerce créeraient des maux environnementaux et sociaux.

Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que l'environnement sera une priorité dans ces négociations et que celles-ci aboutiront à un accord commercial qui saura intégrer les objectifs environnementaux, sociaux et commerciaux?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie): Monsieur le Président, je tiens à rendre hommage à la grande réputation qui est faite à mon collègue de Davenport d'avoir à coeur les questions environnementales. Quand il soulève des questions sur ce dossier, nous savons qu'elles viennent d'une personne compétente et convaincue.

• (1200)

En négociant cet accord commercial interne, une première dans un accord commercial, nous incluons un chapitre sur la protection de l'environnement. Nous le faisons pour la première fois.